

dire. En revanche, on emploie beaucoup les Jumel, Broach et Madras.
Nous avons ce matin les avis de l'Inde (côte de Calcutta). — Les expéditions de coton se poursuivent activement.

On écrit de Gorée (Afrique occidentale), 19 novembre, au *Messageur du Midi* :

Divers échantillons de coton ont été expédiés sur Bordeaux. Le Diander, les populations de Carabane et de Sedhiou, annexées à notre colonie, nous promettent de se livrer à cette culture, qu'ils ont négligée jusqu'à ce jour, parce que le coton, venant naturellement à l'état sauvage comme l'indigo, on en a toujours assez pour les besoins du pays. Une chose digne de remarque c'est que nos étoffes de coton, étant préférées par les indigènes à celles tissées dans le pays, notre commerce, sans le vouloir, a jusqu'ici favorisé une tendance fâcheuse d'abandonner ou du moins de déprécier les cotons indigènes. Il faut espérer que la réaction va se faire sentir.

On lit dans le *Mémorial de la Loire* :

M. E. Monnier, de Lyon, vient de découvrir une teinture en bois de rose, par précipitation chimique, qui mérite d'être signalée.

La teinture en bois de rose, et particulièrement de l'ivoire végétal, peut s'obtenir avec une grande facilité par son procédé; elle est surtout remarquable par sa richesse et son uniformité.

On obtient cette teinture en faisant usage de deux bains, l'un d'iode de potassium renfermant 800 grammes de ce sel par litre, l'autre de bichlorure de mercure (25 grammes par litre). Les bois à teindre sont d'abord plongés dans le premier bain, où on les laisse séjourner pendant quelques heures, puis on les porte dans le second bain où ils prennent une belle coloration rose. Les bois ainsi teints sont ensuite vernis.

Les bains peuvent servir un grand nombre de fois sans qu'il soit nécessaire de les renouveler.

FAITS DIVERS.

Le quatrième tirage des obligations du Crédit foncier 3 et 4 p. o/o, a eu lieu le 22 décembre; il a été extrait de la roue 14 numéros qui donnent droit aux lots suivants, savoir : les titres de 1,000 fr. et les promesses à la totalité, et les titres de 500 fr. à la moitié, les titres de 100 fr. au dixième :

Le n.° 133,565	gagne un lot de 100,000 fr.
62,579	50,000
69,569	40,000
171,159	30,000
3,029	20,000
148,602	10,000
Et les n.° 106,619	— 31,642 — 8,635 —
134,195	— 162,992 — 25,340 — 154,241

sortis ensuite, gagnent chacun 5,000 fr.

On lit dans l'*Indépendance belge* :
Il n'est personne à Bruxelles qui n'ait admiré la magnifique attelage de S. Exc. le prince Orloff, ministre de Russie dans notre capitale. Or, il y a quelque temps, le prince, dans le but sans doute de faire mieux connaître cette belle et vigoureuse race de coursiers, avait fait venir de Russie dix paires, soit dix attelages de ces chevaux, tous du plus pur sang de leur espèce et d'un choix admirable.

Le prince Orloff, par un sentiment de haute courtoisie qu'on sait lui être familier, crut devoir offrir à S. M. le roi Léopold, qui voulut bien l'accepter, un des plus beaux de ces attelages, estimé, à dire d'appréciateurs experts, au prix de 25,000 francs.

Le bruit de l'arrivée à Bruxelles de ce brillant spécimen de la race chevaline ne tarda pas à arriver jusqu'aux oreilles de l'Empereur des Français, dont on connaît le goût pour les chevaux et pour l'équitation, et Sa Majesté Impériale, voulant savoir à quoi s'en tenir sur la véritable

valeur de ces coursiers exotiques, si vantés partout, envoya immédiatement à Bruxelles son premier écuyer et son aide-de-camp, M. le général Fleury, muni de ses pleins pouvoirs.

Celui-ci s'est, il faut le croire, vivement associé au sentiment d'admiration unanime qu'avait excité la vue des 18 chevaux du prince Orloff, car il est reparti récemment pour Paris, après avoir décidé le prince à lui céder la totalité des 9 attelages qui doivent, à cette heure, avoir déjà pris place dans les écuries impériales.

On lit dans le *Commerce de Grasse* :
Une lettre du Mexique rapporte que le jeune Guillaume Doussan, notre compatriote, sergent au 7^e zouaves, détaché pour une reconnaissance de nuit, à la tête de 40 hommes, s'est trouvé, à trois heures et demie du matin, entouré par 200 cavaliers mexicains. Le jeune Doussan, ne consultant que son courage, s'est précipité avec ses hommes sur les escadrons ennemis, qu'il a dispersés après avoir fait un grand carnage.

Il est rentré à la pointe du jour au camp d'Ingenio ramenant avec lui onze chevaux harnachés et quatorze carabines. Le général Forey s'étant fait rendre compte de cet acte de bravoure, a immédiatement ordonné de faire prendre les armes à ses compagnons, et, en présence de toute l'armée, il a attaché l'étoile des braves sur la poitrine du jeune Doussan.

La vente judiciaire des objets mobiliers de la succession Dumollard a produit, dit-on, 4 à 500 fr., ce qui étonnait beaucoup certains incrédules. Ce qui étonne bien plus encore, dit le *Salut public* de Lyon, c'est qu'elle n'ait pas produit une somme bien supérieure. Nous tenons de source certaine que l'assassin de Dagneux possédait un dressoir antique de belle conservation sur lequel étaient disposées des faïences rares, notamment un ou deux plats avec olives, pampres et lézards en relief que l'on attribue à Bernard de Palissy.

Nous lisons dans le *Courrier de St.-Etienne* :

Le sieur V..., propriétaire-cultivateur à Saint-Maurice, canton de Chauffailles, vient de succomber à la rage. Le *Salut Public* raconte que se trouvant à Charlieu (Isère) le 13 septembre dernier, ce malheureux y fut mordu, au pouce de la main droite, par un petit chien. L'animal fut abattu sur-le-champ, et le blessé se rendit dans une commune du canton de Semur-en-Brionnais, où une personne étrangère à la médecine administra un remède secret contre l'hydrophobie. Il ne prit aucune autre mesure de préservation.

Le virus sommeilla pendant plus de trois mois. C'est seulement le 18 de ce mois, quatre-vingt-seize jours, par conséquent, après la morsure, que V... sentit les premières atteintes de l'affreuse maladie. Du premier coup, il se vit perdu sans ressource et profita de quelques intervalles de calme que lui laissaient ses accès pour mettre en ordre ses affaires, dire adieu aux siens, et remplir ses devoirs religieux. Dès le lendemain, il n'était plus maître de ses actes; il criait seulement, au milieu d'affreux hurlements, à ceux qui l'entouraient : Eloignez-vous, autrement je vous dévorerais !

Les gendarmes de la brigade de Chauffailles, envoyés par le commissaire de police, sur l'appel de la population effrayée, s'emparèrent de lui en le roulant à l'improviste dans une couverture, et purent le fixer solidement sur son lit, où la mort a mis fin à ses souffrances, le 21 au soir. Cet infortuné laisse une femme et trois jeunes enfants.

Le *Journal de Rouen* raconte qu'un drame dont le dénouement fait honneur à la gendarmerie de Pont-de-l'Arche s'est accompli, lundi, au Manoir-sur-Seine.

Un individu, âgé de quarante-cinq ans, né à Poses, et domicilié à Rouen, a tenté d'assassiner son beau-père, en lui tirant un coup de pistolet à bout portant; heu-

reusement, le coup a raté et la victime a été épargnée.

Dès que la nouvelle de cette tentative fut parvenue à Pont-de-l'Arche, le brigadier Amgst prit des mesures aussi promptes qu'intelligentes pour s'emparer du coupable; pendant qu'il se rendait lui-même au chemin de fer, il dépêchait du Manoir les gendarmes Quevauvillers et Spicer. Ces deux militaires, ayant appris que l'auteur du crime s'était réfugié à Poses, s'y transportèrent aussitôt et l'arrêterent au domicile de l'un de ses parents nanti de deux couteaux et d'une certaine quantité de munitions.

Ayant mis les menottes au prisonnier, le gendarme Spicer le conduisit à pied sur le bord de la Seine, tandis que son cheval était tenu en laisse par son camarade Quevauvillers; il était huit heures du soir, la nuit était sombre, la rive déserte, Spicer, par précaution, s'était placé du côté de la Seine. A un endroit où le fleuve coule à une profondeur de 4 mètres au pied d'une berge à pic de la même hauteur, le prisonnier s'élança tout à coup, tête baissée sur le gendarme et le précipita dans le gouffre. Au moment où il se sentit frappé, Spicer saisit Lemoine et l'entraîna avec lui.

Une lutte terrible s'engagea; l'assassin, excellent nageur, cherche à se débarrasser du gendarme pour gagner le large, mais celui-ci l'étreint avec force et l'oblige à flotter pendant quelques instants. Quevauvillers, qui avait mis pied à terre et abandonné les chevaux pour secourir son camarade, se penche sur l'abîme, où le moindre mouvement pouvait l'entraîner et, saisissant Spicer par son manteau, est assez heureux pour le ramener sur le bord avec le prisonnier, qu'il étreignait toujours.

Etroitement garrotté, Lemoine a été conduit à la prison du Pont-de-l'Arche pour être livré à la justice.

Un simple paysan du Bas-Rhin vient d'inventer un appareil appelé à prévenir d'une manière certaine les accidents causés par la météorisation (enflure des bêtes à cornes). Il consiste en un tube ou sonde en caoutchouc ou même en cuir, muni à l'une de ses extrémités d'un petit globe creux en métal percé de plusieurs trous; l'autre extrémité présente un orifice évasé. A ce tube est joint un bridon dont le mors en bois tient entr'ouverte la bouche de l'animal météorisé. Au centre du mors est pratiqué un trou rond d'un diamètre suffisant pour recevoir la sonde, qui introduite ainsi jusque dans l'estomac, sert au gaz de canal de dégagement, absolument comme le trou pratiqué dans le flanc au moyen d'un instrument aigu. Cet ingénieux appareil, que nous décrivons de visu, a déjà rendu de très-grands services. Plusieurs communes rurales d'Alsace en ont fait l'application.

La fête de Noël a inspiré beaucoup de légendes. Comme elle se célèbre à minuit, — l'heure des visions fantastiques, — et à l'époque de l'année où les nuits sont les plus froides et les plus sombres, le caractère de ces récits est, en général, triste et funèbre.

Ainsi on raconte encore, dans quelques villages bretons, qu'une nuit de Noël, le prêtre d'une chapelle isolée dans les montagnes se préparait à célébrer les trois messes d'usage; il avait à peine revêtu la chasuble que le temps devint affreux : une bise glacée grondait dans les sinuosités des montagnes, et d'épais flocons de neige tourbillonnaient dans l'air.

En voyant cette tourmente, le prêtre se dit que personne ne pourrait venir assister aux offices de minuit, et il se disposait à quitter la chapelle pour aller se livrer au sommeil, lorsque trois coups très-forts retentirent à la porte.

Le prêtre demanda qui frappait.
— Nous venons entendre les messes de minuit, répondit une voix sépulchrale.
Le chapelain ouvre les portes, regarde auprès de l'édifice, ne voit personne, et se hâte de rentrer, car la neige tombait plus

abondante, et la bise soufflait avec plus de violence.

Comme il allait sortir du saint lieu, la voix qu'il avait entendue, et qui, cette fois, paraissait venir du milieu de la nef, le rappelle en disant :

— Eh bien ! nous voici prêts à entendre la messe; nous attendons.

— Où êtes vous ?

— Tu ne nous verra qu'à la fin.
Le prêtre, effrayé, commence ses offices, et lorsqu'il tourne le dos à l'autel pour dire le *Dominus vobiscum*, il n'aperçoit personne dans l'église. Seule la voix répond : *Ei cum spiritu tuo*, et amen après les orémes.

La première et la seconde messe sont célébrées dans cette solitude; mais, à la troisième, le pauvre officiant voit sa chapelette toute remplie de squelettes agenouillés, qui tiennent pieusement jointes leurs mains décharnées, et dont les larges mâchoires claquent en marmottant des prières.

A la fin des offices, la voix dit au prêtre : — Merci. Nous retournerons au Purgatoire, mais nous espérons que tes saintes messes auront racheté une partie de nos péchés.

Et soudain, tout disparut. — Achille EYRAUD. — (*Le Temps*).

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

29 décembre 1862.

Le marché d'aujourd'hui s'est maintenu depuis le commencement jusqu'à la fin dans d'excellentes conditions.

Le nombre et la persistance des demandes n'ont pas tardé à faire progresser la plupart des valeurs, mais surtout les deux Mobiliers, les Transatlantiques et l'emprunt italien. Beaucoup de vendeurs effrayés se rachètent. La rente est lourde à 70 et 70.10; elle a fermé à 70.03.

L'emprunt italien a varié de 72.30 à 72.65. Les consolidés anglais sont comme samedi à 92 1/2 à 5/8.

Les fonds de Vienne sont bien tenus; les changes continuent à baisser.

Le Crédit Mobilier français s'est traité de 1138.75 à 1160; le Mobilier espagnol de 810 à 840; l'Orléans de 1067.50 à 1072.50; le Nord de 1040 à 1042.50; l'Est de 522.50 à 525; le Lyon de 1157.50 à 1160; le Midi de 812.50 à 823.75; le Saragosse de 665 à 621.25; le Nord de l'Espagne de 525 à 527.50.

Les Autrichiens sont tenus de 510 à 512.50; les Lombards de 590 à 592.50; les Russes à 442.50; les Romains de 340 à 350; les Portugais à 517.50; les Transatlantiques de 560 à 575; les Suez à 502.50.

Cours moyen du comptant : 3 o/o, 69.97 1/2. 4 1/2 o/o, 97.85.

Banque de France, 3.310.
Crédit foncier, 1,385.

Pour extrait : J. REBOUX.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 1^{er} janvier.

A la demande générale, l'administration vient de renouveler son traité avec M^{lle} SCRIVANECK, pour quelques représentations seulement.

M^{lle} SCRIVANECK,

premier sujet des théâtres du Palais-Royal et des Variétés, jouera dans deux pièces.

Première représentation de

L'ACTRICE EN VOYAGE

vaudeville en 1 acte.

M^{lle} Scrivaneck remplira 4 rôles de différents caractères.

Deuxième représentation de

LES PRINCESSES DE LA RAMPE,

comédie-vaudeville en 2 actes

M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Suzanne qu'elle a créé à Paris, au théâtre des Variétés.

LE MOULIN A PAROLES,

comédie-vaudeville en 1 acte.

LA VENDETTA,

vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1. La Vendetta; 2. Le Moulin; 3. Les Princesses; 4. L'actrice en voyage.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 1/4. — Lever du rideau à 6 heures.

THÉÂTRE DE LILLE.

Jeudi 1^{er} janvier 1863.

LES PETITES MAINS, comédie en 3 actes.

GUILLAUME-TELL, grand opéra en 4 actes.

LA RUE DE LA LUNE, vaudeville en 1 acte.

Bureaux à 5 h. — On commencera à 5 heures 1/2.

Vendredi 2 janvier.

Au bénéfice de M^{me} Collignon, 1^{er} rôle.

LES FEMMES TERRIBLES, comédie en 3 actes.

LE PARDON DE PLOERMEL, opéra-comique en 3 actes.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleteux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 85 fosses, mis en voiture et 2^e id. 1 fr. 65 rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

FINES NOISSETTES 1 fr. 55

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 80 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 60 mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Le sieur BOYVAVAL, boulanger et marchand, rue de la Brasserie, 23, Roubaix, informe le public qu'à dater de ce jour on pourra se procurer chez lui des farines de toutes espèces, ainsi que les avoines, seigles et sons, le tout en première qualité et à des prix très modérés.

Mécaniques Jacquard.

On demande à acheter d'occasion des métiers à Jacquard de 400 et autres.

S'adresser rue Notre-Dame, 17, à Roubaix.

VÉRITABLE PRIX FIXE. — DÉPÔT DE FABRIQUE

A la ville de Verviers, rue des Chapeliers, 22, à Tournai

DRAPS ET NOUVEAUTÉS D'HIVER

Draps, Nouveautés pour Pantalons et Paletots, Gilets et Cravates, Soieries, Velours, Mérinos, Paramatas, Orléans et Flanelles.

Quiconque veut bien s'habiller et ne payer ses effets que leur valeur réelle, ne peut mieux s'adresser qu'à la

MAISON A. CAZY ET C^{IE}

RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

Cette Maison qui, de longue date, traite les affaires sur une échelle tout à fait grandiose (elle trouve inutile de rappeler ici la manière qu'elle emploie, vu qu'elle en a donné le détail dans ses annonces antérieures), offre à l'acheteur un bénéfice incontestable de 30 à 40 pour cent en dessous des prix des autres maisons, non-seulement elle défie toute concurrence, mais elle est certaine que l'acheteur qui l'honore de sa confiance est toujours satisfait du bon goût et de la qualité de ses marchandises.

On peut se convaincre du bon marché qu'elle offre par l'aperçu de ses prix (et mieux encore en visitant ses magasins, sans être tenu pour cela de faire le moindre achat).

Nouveautés (confection pour dames) de fr. 3-50 à 40-50. — Les modèles et patrons les plus nouveaux sont remis aux personnes qui font leur achat dans la maison.

AVIS IMPORTANT. — La MAISON AUG. CAZY et C^e voulant donner à l'acheteur une preuve irrécusable de sa loyauté, ACCORDE VINGT JOURS pour échanger, ou rendre le montant de toutes marchandises qui ne conviendraient plus, ou qui auraient été achetées ailleurs aux mêmes conditions (qualité égale.)